

Lettre d'Émancipation (Lyon-69), juin 2024

Nous remercions les syndiqués qui ont participé au vote d'orientation interne au SNES et ont permis qu'Émancipation puisse s'exprimer à la CA académique (et à la CA nationale).

La CA académique du SNES de Lyon qui s'est tenue le 21 juin 2024. La discussion sur le texte « Action » présenté par le secrétariat a porté sur la situation suite à la dissolution de l'Assemblée décidée par E. Macron. Les enjeux de ces élections législatives sont lourds de conséquences pour nos métiers, nos statuts, nos conditions de travail et pour les libertés démocratiques.

Ci-dessous l'essentiel des interventions d'Émancipation.

Une très forte aspiration à l'unité

La défaite de Macron aux élections européennes concrétise le rejet massif de sa politique. Mais cette défaite ne se fait pas au profit des organisations qui se réclament de la défense des acquis des salariés, de la jeunesse, mais au profit du Rassemblement national. Et le « coup de poker » de Macron qui décide de dissoudre l'Assemblée Nationale rend possible, dès juillet, l'arrivée au pouvoir du parti lepéniste.

Dès le 9 juin au soir, puis les jours suivants, se sont tenus des rassemblements et manifestations spontanés.

S'est alors concrétisée ce qui était en gestation : l'aspiration des militants « de gauche », des militants syndicaux, d'une masse de salariés à en finir avec la division, à réaliser l'unité pour interdire au RN d'arriver au pouvoir. Ce qui s'est traduit aussi par des appels des directions syndicales à l'unité pour les revendications, pour la défense des droits du monde du travail.

Aujourd'hui, un accord électoral s'est formé entre le PS, le PCF, la FI, EÉ-LV. Un « *Contrat de législature* » a été publié comme programme du Nouveau Front Populaire.

En dissolvant l'AN, Macron cherchait à élargir sa majorité afin de renforcer les attaques contre les travailleurs, contre la jeunesse en réponse aux exigences du capital, du Medef. Il comptait sur la division et l'absence de véritable unité des organisations issues du mouvement ouvrier.

C'est une politique d'attaques contre les travailleurs, contre leurs organisations, contre les libertés démocratiques déjà largement mises en cause par Macron qui serait violemment développée avec l'arrivée d'une majorité (absolue ou relative) du RN. Et Macron a annoncé qu'il resterait au pouvoir.

Le RN est l'ennemi des travailleurs, de la jeunesse, des libertés. La publication des éléments du programme du RN donnent un aperçu (élèves perturbateurs et « élèves radicalisés » envoyés dans des centres spécialisés, ou centres éducatifs fermés ; examen d'entrée en 6^e, remplacements à l'interne, révision du statut des enseignants du second degré...).¹

**JE LUTTE
TU LUTTES
IEL LUTTE
NOUS LUTTONS
VOUS LUTTEZ
ILS PERDENT**

¹ <https://www.lesechos.fr/elections/legislatives/legislatives-2024-les-propositions-chocs-du-rn-pour-lecole-2102914> et <https://blogs.mediapart.fr/delahaye-jp/blog/200624/le-rassemblement-national-et-l-ecole-la-restauration-d-un-ordre-ancien>
Image : 24X36.art

Organiser dès aujourd'hui la mobilisation

Il existe déjà en Europe, des gouvernements de coalitions avec « l'extrême droite » (aux Pays Bas, en Italie, Hongrie, Finlande...). En Italie, Melloni veut une réforme constitutionnelle pour renforcer le pouvoir de l'exécutif).

La situation de la France est un enjeu important à l'échelle de l'Europe et du monde. Rappelons que les institutions de la V^e République (les plus réactionnaires sous la République, en France) donnent des pouvoirs considérables au président de la République qui est le chef de l'exécutif. D'ores et déjà, les graves atteintes portées aux libertés démocratiques par les lois liberticides (instauration de l'état d'urgence, violences d'État ...) sont autant de jalons vers un État autoritaire.

Or face au déficit budgétaire et à une concurrence renforcée, le patronat, le Medef exigent d'aller beaucoup plus loin dans les attaques contre les acquis des travailleurs.

Avec une majorité (absolue ou relative) du RN, ce pouvoir serait considérablement renforcé. Seule la mobilisation massive peut permettre de résister. Une majorité « à gauche » serait un encouragement à la mobilisation. D'ores et déjà une pression énorme se profile pour instiller la division.

Ce n'est pas un hasard si l'accord électoral s'est dénommé Nouveau Front Populaire. Mais on ne peut oublier qu'en 1936, les acquis (notamment les congés payés) ont été arrachés par la mobilisation. Une mobilisation appuyée sur des comités d'action. Notre syndicat doit appeler à la création de comités locaux pour organiser dès aujourd'hui la mobilisation.

Pour mettre en échec le RN et E. Macron, un très grand nombre de salariés, de collègues et jeunes va voter pour les candidats du Nouveau front populaire. Une victoire de ce NFP serait un encouragement à la mobilisation. Mais le syndicat doit garder son indépendance refuser tout dialogue social

Le « contrat de législature » du Nouveau Front Populaire fait écho à certaines de nos revendications. Mais en tout état de cause, seule la mobilisation pourra imposer la satisfaction des revendications.

C'est pourquoi, nous soumettons au vote les propositions ci-dessous :

La CA académique du SNES de Lyon appelle à barrer la voie aux listes du RN (de Macron, des Républicains) : aucune voix pour ces listes au premier tour (et au second tour).

Elle appelle également à la constitution de comités locaux pour organiser dès aujourd'hui la mobilisation, contre le RN, et contre Macron, et pour imposer la satisfaction des revendications, à commencer par l'abrogation des réformes Macron, la hausse des salaires, la création des postes nécessaires, un statut pour les AESH...

Abonnez-vous à la revue *L'Émancipation syndicale et pédagogique*

Émancipation assure la publication et la diffusion de *L'Émancipation syndicale et pédagogique*, revue militante de libres expressions et de débats qui contribue à l'expression du syndicalisme révolutionnaire dans le service public d'éducation. À sa réflexion syndicale, elle entend joindre une réflexion pédagogique. Elle s'inscrit ainsi dans la continuité des précurseurs du syndicalisme universitaire qui fondèrent au début du XX^e siècle les premiers syndicats d'instituteurs et d'institutrices qui devaient se regrouper dans la Fédération Unitaire de l'Enseignement qui fut à l'avant-garde du syndicalisme...

Le bulletin d'abonnement, ICI : <https://emancipation.fr/sabonner-a-la-revue/>